

Compte-rendu de la Conférence des directions-GEPSO-Pegase, du 26 novembre 2020 (11h00-12H30)

Prochaine réunion ZOOM le jeudi 14 janvier de 11 h à midi.

Participants : Virginie Girardot, Stéphane Audrouing, Mélanie Sanchez, Agathe Chasson, Christine Omam, Guillaume Albert, Frank Gaumard, Bruno Castrec, Valérie Verschuère, Mme Finet-Guillemot, Claude Reliat, Jacques Dubin, Jeanne Cornaille, Ariane Monneau, Mireille Rozé, Daniel Rousseau.

Points évoqués :

- *Point formations : Présentation et point ANFH par le CFPS*
- *Retour sur les porteurs de projets Art 51-Ministère-CNAM*
- *Forfaits : le circuit financier est acté*
- *Point facturation*
- *Info Webconférence IdéalCo*
- *Retour sur les formations qui ont déjà eu lieu*

Ordre du jour :

- 1- Echange d'informations et questions à mettre à l'ordre du jour (information aux parents...)
- 2 - Point d'étape par Claude Reliat CFPS sur la formation Pegase
- 3- Bref résumé de la semaine des porteurs de projet Art51 et des échanges avec la CNAM et le Ministère de la santé
- 4 - Finalisation de la convention entre pouponnière (vous) et porteur du programme (AssoSaintEx)
- 5- Présentation du "Webinaire Circuits de financement" du 8 décembre 10H-12H avec Stéphane Audrouing et Jeanne Cornaille

Daniel Rousseau anime cette réunion et accueille les participants.

Questions préalables des directeurs avant de commencer l'ordre du jour :

V Verschuère : n'arrive pas à identifier son contact départemental CPAM. DR : les établissements n'ont pas à prendre contact localement, tout passera par l'équipe Pegase, selon le souhait de l'administration CNAM.

AC : Concernant les autorisations parentales : à travailler chacun ? ou un formulaire national sera mis à disposition ? DR : Une demande de non-opposition va être rédigée par l'équipe sous la forme particulière d'une bande dessinée à destination des parents. On vient de trouver l'intervenant récemment. Et puis on va élaborer une petite vidéo pour eux également. Comme convenu dans la réunion précédente (commission Gepso Pegase 23/10), nous demanderons à Marseille de faire des traductions de la BD.

Tous ces documents seront en ligne et disponibles pour tous les établissements sur le site internet.

Présentation du CFPS par Claude Reliat :

- Point étape : Avrillé, Strasbourg et Epinal auront finalisé leurs 3 journées de formation sur 2020. Pour La Roche sur Yon, Chambéry, Marseille et Mulhouse, c'est en cours.
- Propose de venir rencontrer sur site les établissements pour plus de fluidité sur le plan de l'organisation.
- ANFH : les droits à formation qui n'ont pas été redistribués en 2020 seront rajoutés à votre enveloppe future pour 2021 et non pas versés dans le pot commun comme d'habitude.
- Envisager le pack complet de J1 à J4-J5, et possibilité de faire un contrat global avec l'ANFH (entre 2020 et 2021) pour l'ensemble des formations.
- J4-J5 : une ½ journée de tronc commun et une ½ journée dédiée à chaque catégorie de professionnels.
- La direction nationale de l'ANFH a été contactée par le CFPS pour avoir un accord général, sans réponse à ce jour, mais JC nous apprend que la direction a changé => à recontacter.

SA propose de contacter localement la déléguée régionale Mme Legoff avec les établissements d'une même région : mutualisation des demandes auprès de l'intervenant ANFH.

Pour AM il serait possible de mutualiser les J4 entre plusieurs établissements, si petit nombre de soignants et de coordinateurs locaux.

CR propose d'accompagner les établissements et reste à votre disposition pour des contacts particuliers. Et venir vous rencontrer.

DR propose d'ouvrir les formations entre établissements ce qui peut permettre de former des professionnels qui n'avaient pas pu participer dans le leur et amener des échanges intéressants en transverse. Les accords sont à gérer entre établissement compte tenu de la gestion des groupes.

Deuxième point : retour sur les porteurs de projets Art 51-Ministère-CNAM

A ce jour il existe une 50aine de projets dont 20 ont déjà inclus. Nous avons un retard de 3 mois sur les inclusions, ce qui n'est pas dramatique.

Forfaits : le circuit financier est acté : finalement 90% à l'inclusion, 10% à la sortie du forfait : soit quand l'enfant sort du dispositif Pegase, ou à la date anniversaire du forfait précédent. Confirmation de la mutualisation des forfaits bilans et soins entre les enfants.

Sur le plan des démarches précises liées à la facturation, la volonté du ministère n'est pas le contrôle, mais davantage d'avoir une idée sur la consommation réelle des soins : bien renseigner les soignants, en particulier les professionnels qui ne sont pas salariés de l'établissement, les identifier en tant qu'expérimentateurs secondaires, pour éviter les doubles facturations, surtout dans l'optique de la généralisation. Ces points seront abordés lors du webinaire sur les circuits de facturation prévu en décembre.

Sinon globalement Pegase est bien identifié par les institutionnels notamment le secrétariat d'état à la protection de l'enfance, grâce au GEPso et le ministère avec Natacha Lemaire , qui assure qu'en cas de difficultés trop importantes sur la facturation et les circuits financiers, qu'ils pourraient inventer une autre organisation pour ne pas mettre le programme en danger. Donc bien faire remonter tous les pb de circuits de financement, svp.

CO : le projet Enfant Protégé a déjà un circuit de facturation, est-ce qu'on peut envisager le même avec Pegase ? DR : Non pas possible car les 2 circuits sont déjà identifiés par la CNAM et qui vont bénéficier de 2 évaluations différentes.

DR : Avancer les inclusions ? Le projet c'est de faire se chevaucher les 2 vagues pour inclure le plus tôt possible au regard du retard accumulé du fait du covid. Terminer les formations vague 2 pour juin de manière à inclure en septembre. Rien ne vous est imposé, mais sachez que c'est possible.

MR : Une webconférence va avoir lieu le 3 décembre prochain sur les enseignements du confinement le 3 décembre prochain. Si vous êtes adhérents à Idéalco, c'est gratuit pour tous vos salariés, donc n'hésitez pas à les en informer. Ils peuvent s'inscrire et avoir accès à la conférence à tout moment. DR : ce genre d'événement participe à la communication sur le Programme, c'est très important cette visibilité pour la généralisation.

Q : Juste pour mémoire quelles sont les sommes à inscrire au budget de formation pour les établissements de la phase 2? de mémoire 5000€, c'est bien ça?

DR : Comptez 1350 € par jour de formations, la formation initiale Pegase en compte 5 mais les J4 et J5 ne concernent pas tous les professionnels et peuvent être mutualisés entre pouponnières (seulement coordination, professionnels de santé, psychomotriciennes et psychologues assurant les soins). Donc prévoir 3 journées pour chaque groupe à former plus 2 jours (à éventuellement mutualiser) pour les professionnels concernés par le SI. Exemple Strasbourg : 7groupes X3 = 21j jours pour tous + 2 ou 3 jours = autour de 25 journées

SA présente le webinaire sur les circuits de financements qui aura lieu le 8 décembre prochain de 10h à 12 h.

DR vous rappelle qu'une vidéo demandée par Mme Chasson a été faite pour présenter Pegase à vos instances : départements, etc. Elle est disponible dans votre communauté de pratique : CDP – espace directions et encadrements.

Q : Combien de participants maximum par groupe de formation ?

R : 14 à 15 maximum.

DR : Souhaitez-vous continuer ces réunions régulières ?

MS : elles permettent de rester focus sur le projet régulièrement en dépit des autres sujets et urgences à traiter pour nous.

Remarque importante concernant le nombre de participants à la J4 :

Il dépend du nombre de licences SI, qui dépend lui-même du nombre d'admissions pour chaque établissement. Donc il vous faut le mettre à jour impérativement et rapidement, puis nous transmettre cette estimation svp. Plus vous accueillez d'enfants, plus le nombre de licences sera important.

Retour sur les formations qui ont déjà eu lieu :

Strasbourg : très investies, les regards croisés beaucoup plus fins, les formations ne sont pas fixées seulement sur des indicateurs de santé, les professionnels sont rassurés par le contenu de la formation car il y a vraiment du sens.

Mulhouse : les agents sont satisfaits, ce qui est demandé n'est pas compris comme une charge, mais va pouvoir les éclairer sur la suite, le croisement des regards. Les outils présentés peuvent être utilisés dans d'autres services que ceux qui accueillent des enfants de 0 à 5 ans.

DR souligne qu'il peut en effet y avoir des bénéfices collatéraux dans l'ensemble des services d'un établissement avec des professionnels formés aux outils Pegase.

Les conventions entre établissements et Pegase avancent bien (appelées adhésions), elles sont à finaliser avec les dernières directives de la CNAM entre autre.

RDV est pris pour la prochaine réunion le jeudi 14 janvier de 11 h à midi.